Desouche Histoire : La noblesse contre la monarchie absolue (XVIIIe siècle)

29/07/2012 à 15h20

Michel-Barthélémy Ollivier, *Le Thé à l'anglaise servi dans le salon des quatre-glaces au Palais du Temple à Paris en 1764*.

Une idée longtemps admise, car entrant dans le schéma marxiste de la lutte des classes dominant dans les universités françaises au cours des années 1950-1970, voudrait que la noblesse et la bourgeoisie se soient opposées au XVIIIe siècle, la bourgeoisie étant finalement sortie victorieuse de cette « lutte des classes » à l'issue de la Révolution. La noblesse de la fin du XVIIIe n'aurait été qu'une vieille citadelle assiégée, garante des anciennes traditions et lois du royaume soumises aux coups de boutoirs de la bourgeoisie des Lumières. Et si elle était présente aux Etats généraux de 1789, ce ne pouvait être que pour s'opposer à toute tentative de réforme, conserver ses droits et privilèges.

Ces idées, enseignées longtemps dans les écoles et jusque dans les facultés, ont été balayées depuis les années 1980 environ mais persistent dans le grand public. Au contraire, la noblesse a très largement épousé les idées des Lumières (y compris la plus ancienne) qu'elle a contribué à façonner. Elle se montrait tout aussi critique que la bourgeoisie sur l'« arbitraire royal », le « despotisme ministériel », la censure, les inégalités dans la société, les entraves au libéralisme économique. Dans les décennies pré-révolutionnaires, il n'y a pas lieu d'opposer une pensée bourgeoise à une pensée noble.

I. La noblesse et les Lumières

La noblesse, ayant toujours été traditionnellement associée au pouvoir, ne pouvait se désintéresser des réflexions autour de ce pouvoir, d'autant qu'elle gardait une grande rancune de sa mise à l'écart à partir de Louis XIII et surtout sous Louis XIV. Le roi avait domestiqué la noblesse, la noblesse voulait maintenant domestiquer la monarchie. En se privant de ses conseillers naturels, le Roi-Soleil avait en quelque sorte rompu le contrat nobiliaire tacite liant Roi et noblesse. La contestation nobiliaire coïncide avec le début du mouvement des Lumières : en remettant en cause l'Etat absolutiste, la noblesse ouvrait la voie à la critique des Lumières (tyrannie comme infraction au droit naturel, loi comme limite nécessaire au pouvoir).

Nombre de philosophes des Lumières appartiennent au second ordre : Montesquieu, Condorcet, Condillac, Turgot, d'Holbach pour les plus connus. Quelques nobles tombent dans le radicalisme politique tel le marquis d'Argenson, ministre de Louis XV et ami de Voltaire, auteur de la *Démocratie royale* et d'*Essais* semblables à ceux de Montaigne. Il considère que l'absolutisme a été utile en mettant fin au despotisme féodal mais se trouve dépassé à son tour en devant tyrannique. D'Argenson va même jusqu'à prôner l'éradication de la noblesse : la victoire du mérite sur l'hérédité marquerait une étape indispensable vers une société du bonheur : *« Que tous les citoyens fussent égaux entre eux, afin que chacun travaillât suivant ses talents et non par le caprice des autres. Que chacun fût fils de ses œuvres et de ses mérites : toute justice serait accomplie et l'Etat serait mieux servi. »* (*Mémoires* du marquis d'Argenson).

Pierre-Claude Nivelle de La Chaussée écrit en 1744 dans sa pièce *L'Ecole des mères* que, non seulement tous les citoyens sont égaux, mais qu'il s'agit d'une *« loi de nature »* inviolable. Trois ans plus tard, dans la *Gouvernante*, un jeune noble nommé Stainville prétend épouser une roturière sans le sou en déclarant que *« la naissance ne doit pas faire un grain*

de plus dans la balance ». Plus tard, le comte d'Antraigues, connu en son temps pour son Mémoire sur les Etats Généraux (1788) qui connaît quatorze éditions, prône lui aussi l'abolition de la noblesse : *« La noblesse héréditaire est un fléau qui dévore ma patrie »* (*Voyage en Orient*).

Noblesse et bourgeoisie se côtoient dans les lieux de sociabilité typiques des élites au XVIIIe siècle : en premier lieu les salons littéraires où l'on discute tantôt de choses futiles, tantôt de sujets graves, de poésie et aussi de philosophie. *« On recherchait avec empressement* [dans les salons] *la production nouvelle des génies transcendants et des brillants esprits qui faisaient alors l'ornement de la France. Les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, d'Helvétius, de Rousseau, de Duclos, de Voltaire, de Diderot, de Marmontel, donnaient un aliment perpétuel à ces conversations, où presque tous les jugements semblaient dictés à la fois par la raison et par le bon goût. »* (Comte Louis-Philippe de Ségur, *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, t. I). Les femmes présentes dans ces salons sont majoritairement nobles. La franc-maçonnerie joue également un rôle très important : au XVIIIe siècle, environ 55 % des nobles du royaume ont été initiés dans une loge maçonnique parisienne. Sur l'ensemble des francs-maçons de Paris, 22,5 % appartiennent au second ordre.

Même des nobles issus de la vieille aristocratie adoptent les idées nouvelles, tel le comte de Chinon, petit-fils du maréchal de Richelieu. Témoin de cette adhésion de la vieille noblesse, le marquis de Bombelles écrit en 1788 dans son *Journal* : *«* [le baron de Breteuil] *ne revient pas de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend : nombre de nos amis deviennent fols ; quiconque ose élever la voix en faveur des anciennes formes est regardé avec dédain, et l'on regardera bientôt comme synonymes les qualifications de bête ou de royaliste. »* Les inventaires montrent que les trois quart des bibliothèques nobles parisiennes de la seconde moitié du XVIIIe comportent des ouvrages interdits soit sur le plan

politique, soit religieux (ce qu'il faut cependant prendre avec recul : avoir un ouvrage dans sa bibliothèque ne signifie pas toujours que l'on adhère à ses idées).

Paradoxalement, ce sont les nouveaux nobles qui se montrent les plus réticents face à un projet de société égalitariste, eux dont les familles ont tant combattu pour accéder à la noblesse. *« Ma famille était fidèle à l'esprit aristocratique : trop au-dessus du commun pour y prendre les idées nouvelles et trop loin des Grands pour leur prendre des haines politiques, elle se voyait menacée de perdre des charges importantes. »* (Baron de Frénilly, *Souvenirs*). Les Grands adhèrent plus majoritairement aux idées des Lumières, pensant que leur statut les tiendra à l'écart de tout renversement majeur. Au niveau religieux, c'est dans la magistrature que se trouvent les principaux opposants à l'irréligion. Les idées prônant le déisme voire l'athéisme ou le matérialisme ne peuvent percer dans un milieu encore très marqué par le jansénisme (courant catholique pessimiste, assez proche par certains aspects doctrinaux du protestantisme).

> *« Il n'est pas possible d'opposer, dans la pensée des Lumières, deux courants sociologiques, l'un qui serait bourgeois et l'autre nobiliaire. Dans l'élaboration de la culture et de la pensée politique et sociale des Lumières, la noblesse a joué un rôle aussi déterminant que les représentants du Tiers Etat » – Guy Chaussinand-Nogaret, p. 37.*

II. Les cahiers de doléances : la noblesse ennemie de l' « Ancien Régime »

Cet esprit contestataire de la noblesse, façonné par la pensée des Lumières, se retrouve dans les cahiers de doléances pour les Etats généraux de 1789. L'historien Guy Chaussinand-Nogaret a consulté au cours des années 1970 tous les cahiers de la noblesse, répertorié toutes les revendications non liées

à une situation locale et fait les comptes. Les résultats sont étonnants. Ce même historien fait la critique les générations d'historiens qui l'ont précédé et qui ont masqué l'évidence au nom de leurs préjugés. Les nobles, loin de combattre pour le *status quo*, condamnent le « despotisme ministériel », la restriction des libertés individuelles, les entraves à la liberté du commerce.

Ainsi, 50,0 % des cahiers de la noblesse demandent une Constitution ou charte des droits de la Nation, 38,8 % des cahiers montrent que la noblesse est prête à se rallier au vote par tête (lourd sacrifice !) auxquels on peut rajouter 20,1 % des cahiers se prononçant pour un vote mixte (par exemple par tête sur les questions financières et par ordre sur les autres questions), **60,4 % réclament que la liberté soit déclarée inviolable et sacrée**, 68,7 % souhaitent la suppression des lettres de cachet, **88,1 % la liberté totale de pensée et de presse** (seuls 74 % des cahiers du Tiers le demandent !), 47,8 % l'inviolabilité de la propriété (valeur bourgeoise emblématique), **88,5 % l'égalité de tous devant l'impôt** (à l'inverse seuls 2,2 % s'opposent à l'égalité devant l'impôt ; cette revendication est paradoxalement légèrement moins présente dans les cahiers du Tiers avec 86 %), 23,9 % l'anoblissement de la vertu, du courage, du mérite dans les différentes professions, 31,3 % l'abolition de la vénalité des offices. Plus insolite, 11,2 % réclament la destruction de la Bastille et autres prisons d'Etat ! La noblesse se montre également sensible aux questions sociales : 41,0 % des cahiers demandent de réformer et perfectionner l'éducation et de créer des écoles pour les enfants de toutes les classes de la société.

Il ressort des cahiers de doléances que la majorité des nobles à la veille de la Révolution rêvent donc d'une société égalitaire, individualiste, où la liberté de presse, de circulation des biens et des personnes seraient garantis. Seuls compteraient les individus ; les corps et communautés

étant effacés. C’est somme toute la société capitaliste et individualiste de notre époque contemporaine que celle-ci réclamait. Cette idéologie explique en grande partie les mouvements de fraternisation des officiers (nobles) militaires avec les révolutionnaires après 1789. Jusqu’à ce que les nobles se voient eux-mêmes dépassés par les événements qu’ils auront en grande partie contribué à engendrer.

Bibliographie :

BOURQUIN Laurent, *La Noblesse française à l’époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Belin, 2002.
CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La Noblesse au XVIIIe siècle : de la féodalité aux Lumières*, Paris, Hachette, 1976.
MARRAUD Mathieu, *La noblesse de Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 2000.